

La voix fribourgeoise : versification patoise : [1ère partie]

Autor(en): **Brodard, François-Xavier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 9

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VERSIFICATION PATOISE

par François-Xavier BRODARD

Chaque concours de patois voit fleurir des œuvres en vers. Il arrive même qu'il y en ait de fort bonnes. Le jury qui doit les apprécier se trouve devant une tâche compliquée. S'il veut se baser uniquement sur la prosodie française, il fait fausse route. De même en est-il du poète amateur, empêtré dans les lois de la prosodie et métrique françaises.

Car il ne s'agit justement pas de faire des vers en français, mais des vers en patois, ce qui est tout de même autre chose, tout comme de faire des vers allemands ou espagnols !

Sans doute la versification patoise, tout comme celle des langues issues du bas-latin, est-elle basée sur le nombre des syllabes, et non sur leur longueur comme c'était le cas pour le vers latin ou grec ; ni même sur le nombre des accents comme le vers hébraïque.

Mais les diverses langues issues du bas-latin ont adapté à leur génie propre et à leur phonétique les règles de la versification basée sur le nombre des syllabes. Les patois, nos patois romands, tout comme le provençal, ont à *adapter* et non à copier servilement, eux aussi.

Disons tout de suite que le vers de douze syllabes est très difficile à faire en patois. Tout comme en provençal : aussi Mistral, qui aurait dû, semble-t-il, l'utiliser dans ses épopées, n'en a pas voulu ; il a pris le vers de huit syllabes, autrement maniable.

Car, la difficulté, dans le vers de douze syllabes est de trouver pour l'hémistiche une syllabe sonore, ou une muette *qui s'élide*. Cette difficulté est quasi nulle en français, où toutes les syllabes non accentuées sont muettes. Il suffit que la finale muette soit au singulier : le *e* muet s'élide devant la voyelle suivante.

Un exemple fera mieux voir la chose. Prenons les premiers vers d'Athalie :

Oui, je viens dans son temple adorer
[l'Eternel,

Je viens, selon l'usage antique et

[solennel

Célébrer avec vous la fameuse

[journée...

Dans le premier vers, la syllabe *ple* de l'hémistiche s'élide devant le *a* de adorer, et l'on dit comme si le poète avait écrit *pladorer*. Il en est de même au vers 2. La syllabe *ge* ne compte pas : elle s'élide et l'on lit : *geantique*.

Mais essayez de traduire mot à mot ces vers en patois. Voici ce que cela donnera (sauf le respect que je dois à Racine !)

Ouê, vînyo din chon timpyo adora le
[bon Djyu

Vînyo, d'apri l'ujadzo anhyan du-ĵan
[à -ĵ'an

(car solennel signifie ici annuel).

Jusqu'à la césure, ça va bien... du moins pour le nombre de syllabes. Mais gare à la césure ! Les syllabes non accentuées *pyo* et *dzo* ne sont pas muettes pour autant. Elles ne s'élident donc pas et vous avez, outre un hiatus, une syllabe de trop !

Comment en sortir ? C'est ce que l'on va voir !

Elision et synalèphe

Le français recourt pratiquement à l'élision de la syllabe muette. Un cas tel que celui de « venue avec » se tranche par la suppression, pratiquement pure et simple, de la syllabe finale muette *e*. Ce qu'il y a de plus fort,

c'est qu'il n'y a pas de hiatus, parce que les syllabes *u* et *a* sont séparées par un *e* muet ! Mais si vous écrivez « *venu avec* », il y a hiatus ! et pourtant quelle différence y a-t-il entre l'un et l'autre, au point de vue de la prononciation ? Aucune !

Le patois ne peut recourir à de tels artifices. Force lui est donc de faire comme toutes les autres langues qui viennent du bas-latin et ont conservé les finales non-accentuées sonores : éli-der la syllabe non accentuée ou la supprimer. Dans le premier cas, il y aura élision, dans le second synalèphe. Prenons des exemples.

En patois, « encore » se dit *onkora* ou *onko*. Si j'utilise cet adverbe dans un vers, j'ai la possibilité de recourir à la forme *onko*, plus courte d'une syllabe. Mais s'il me faut une syllabe de plus, je choisirai la forme *onkora*. Le diable, c'est que cet adverbe se trouve à l'hémistiche. Le patois m'offre ici, heureusement, une seconde forme éli-dée : *onkor'*. Sensible à certains hiatus, il dit *n'in d'é onkora doû*, j'en ai encore deux ; ou *onko doû*. Mais il dira *onkor'on*, et non *onkora on* (il recourrait, en ce cas, à la formule *onkora yon*, ce *y* consonne détruisant le hiatus). De même, les féminins *bala*, *pouta*, etc., s'éli-deront en *bal'*, *pout' na bal' andze*, *na pout' invinhyon*, etc.

Mais si les adverbes et certaines formes féminines se prêtent à l'élision de telles facilités sont rares, il faut l'avouer.

La synalèphe

Il faut alors recourir à la synalèphe. Ce mot grec signifie prendre ensemble. La synalèphe à laquelle sont obligées de recourir toutes les langues issues du bas-latin (sauf le français qui ne s'en prive pourtant pas dans les vers de mirliton, de revues, de chansons) consiste à agglutiner ensemble comme en

une sorte de fausse diphtongue, deux syllabes ou plutôt leurs deux voyelles ou diphtongues. Quelques exemples feront mieux comprendre la chose. Prenons-les dans des poètes patois. On ne reprochera pas à Bornet, l'auteur des « *Tsèvrê* » de ne pas savoir faire des vers en patois, je l'espère.

Or voici ce qu'il écrit dans ce beau poème :

Dzoûnèta, bin chejinta è dou vayin tsèvrê.

Les deux voyelles *a* et *è* se lisent en une seule fois, comme se liraient en français *te et* (=tet). Il en sera de même de syllabes contenant une voyelle nasalisée, comme *an*, *on*, *in*. On lira *alin* ou *bao* en trois syllabes, et non en quatre *in* ou formeront une seule diphtongue si l'on veut, ou du moins un son considéré comme un, et non double.

Certains « grammairiens » s'insurgent ou du moins s'insurgeaient contre cette manière de procéder. On en fit même grief — et comment ! — tout comme si la valeur d'un vers patois dépendait de sa conformité aux règles de prosodie... française ! Ce serait tout de même un comble. (*A suivre.*)

A LAUSANNE



Dir. R. Magnenat.
